



Cheque de mon patron en bois

Par **mikaprice**, le **03/01/2008** à **20:12**

bonsoir tout le monde

mon ancien patron ma fait un cheque en bois et c etait ma derniere paye .
alors il ma dit de le representais et la banque et la banque ma dit pas avant 15 jours donc j ais dit a la banque de laisser tonber donc j ais redemander un autre cheque a mon ancien patron et il ma refait un autre et la ma banque a encaisser les 2 cheque donc je l ais garder.
je lais garder car je me suis dit il me doit bien sa car j avais les paye en retard les conges paye en retard j ais attendu six mois mais conges payes .
defois j etais a decouver a cause de lui donc sa paye les agiot.
mais il me redemande que je lui fasse un cheque et moi je ne veut pas je suis dans mais droit .
je l ais pas voler le cheque c lui ki la signer et ranplis.
et je voudrais savoir votre avis merci